



Société Anonyme au capital Social de
40.000 euros
Siège Social : 93, rue de Provence
75009 Paris
390 913 010 RCS Paris

(la « **Société** »)

**AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES
DE LA FILIERE EMBALLAGES MENAGERS
DU 11 AVRIL 2023**

Ordre du jour

1. *Présentation pour information* de l'étude sur les trajectoires d'atteinte, pour chaque matériau, des objectifs de recyclage européens fixés pour 2025 ;
2. *Présentation pour avis* des principes des procédures de passation de marchés de prévention et de gestion des déchets ;
3. *Présentation pour information* des premières propositions de Citeo relatives aux modulations des contributions financières 2024 de la filière emballages ménagers.

I. Registre de présence

Le 11 avril 2023 à 11h,

Les membres des Comités des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers (le « **Comité** ») des Sociétés Citeo et Adelphe se sont conjointement réunis par vidéo conférence via l'application Teams, sur convocation du Directeur Général de la Société en date du 29 mars 2023 adressée par voie électronique.

Assistent à la réunion en qualité de membres du Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers d'Adelphe :

Au titre du collège « producteurs » :

- Mme Magali Filhue, titulaire, représentante de Brasseurs de France, *a reçu pouvoir* de M. Paul Boivin, titulaire, représentant de la Fédération des Entreprises de la Boulangerie (FEB).

Au titre du collège « opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets » :

- M. Mostafa Aboulfaraj, titulaire, représentant de l'Alliance Recyclage ;
- Mme Lise Olsina, titulaire, représentante de la Confédération des Métiers de l'Environnement (CME).

Au titre du collège « collectivités territoriales » :

- M. Bertrand Bohain, suppléant, représentant d'Intercommunalités de France, *a reçu pouvoir* de Mme Sylviane Oberlé, titulaire, représentante de l'Association des Maires de France (AMF).

Au titre du collège « associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs » :

- Mme Lisa Faulet, titulaire, représentante de Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV).

Est absent :

Au titre du collège « producteurs » :

- Le représentant de la Fédération des Entreprises de la Boulangerie (FEB) *a donné pouvoir* à Mme Magali Filhue, titulaire, représentante de Brasseurs de France.

Au titre du collège « collectivités territoriales » :

- La représentante de l'Association des Maires de France (AMF) *a donné pouvoir* à M. Bertrand Bohain, suppléant, représentant d'Intercommunalités de France.

Au titre du collège « associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs » :

- La représentante de Zero Waste France.

Assistent également à la réunion, en tout ou partie :

- Caroline Montalcino, Censeure d'Etat ;
- Stéphane Durand, Directeur prospective industrielle, Citeo ;
- Sophie Jacquet, Responsable efficacité du dispositif, Citeo ;
- Louis Roulet, Responsable pôle Collectivités, Opérations et Recyclage, Citeo ;
- Valentin Fournel, Directeur Eco-conception et Réemploi, Citeo ;
- Clara Seligmann, Responsable Affaires institutionnelles, Citeo ;
- Clémence Defouloy, Chargée de mission Agrément et Concertation, Citeo.

Le registre de présence fait état des membres des Comités et des représentants de la Société assistant à la réunion du Comité par tout moyen de télécommunication.

En l'absence de Paul Boivin, Président du Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers d'Adelphe, Virginie d'Enfert préside la réunion en sa qualité de Présidente du Comité des Parties Prenantes de Citeo (la « **Présidente** »). Clara Seligmann est désignée comme secrétaire de la réunion des Comités (la « **Secrétaire de séance** »).

En présence du quorum requis par le règlement intérieur, les Comités ont valablement délibéré sur le projet soumis à leurs avis.

II. Saisine pour avis

Présentation pour avis des principes des procédures de passation de marchés de prévention et de gestion des déchets

La **Présidente** propose au Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers d'Adelphe d'approuver les principes de la procédure de passation des marchés de prévention et de gestion des déchets tels que présentés en séance.

Comité Parties Prenantes Adelphe - Résultat du vote :

Collège des producteurs :

- Brasseurs de France : **Avis favorable**
- Fédération des Entreprises de la Boulangerie : **Avis favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Alliance recyclage : **Avis favorable**
- Confédération des Métiers de l'Environnement : **Avis défavorable**

Collège collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Avis favorable.**
- Intercommunalités de France : **Avis favorable**

Collège associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs :

- Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV) : **Avis favorable**

| |
|--|
| <p>Avec six (6) avis favorables, un (1) avis défavorable et zéro (0) abstention, le Comité approuve les principes des procédures de passation de marchés de prévention et de gestion des déchets.</p> |
|--|

Compte tenu du délai de transmission des documents de séance, les membres du Comité avaient la possibilité de compléter leur vote par la transmission d'éléments écrits jusqu'à cinq jours ouvrés après la réunion au lieu de 3 jours ouvrés, comme cela est prévu par le règlement intérieur du Comité.

La Société déclare n'avoir reçu aucun avis circonstancié dans le délai de cinq jours ouvrés suivant la réunion.

Paul Boivin

ABOULFARAJ Mostafa

Président du Comité des Parties Prenantes Adelphe

Paul Boivin, Fédération des Entreprises de Boulangerie

**Scrutateur – Comité Parties Prenantes
Adelphe**

Mostafa Aboulfaraj, Alliance Recyclage